Zeitschrift: Mobile : la revue d'éducation physique et de sport

Herausgeber: Office fédéral du sport ; Association suisse d'éducation physique à l'école

Band: 6 (2004)

Heft: 2

Artikel: Service sportif compris!

Autor: Leonardi, Lorenza / Rossi, Sandro

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-995394

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Armée XXI

Service sportif compris!

Dès cette année, la vie des sportifs d'élite en gris-vert changera radicalement. Le Colonel Sandro Rossi, commandant de l'école de recrues pour sportifs d'élite, nous explique pourquoi.

Lorenza Leonardi

«mobile»: La réforme d'Armée XXI accorde au sport d'élite une place au soleil. Quels sont les points forts du nouveau concept? Sandro Rossi: L'innovation principale est certainement la mise sur pied de la première école de recrues entièrement réservée aux sportifs d'élite. Jusqu'à présent, ceux-ci rejoignaient Macolin pour un stage de formation de six semaines, après huit semaines d'école de recrues dans le cycle normal (fusiliers, grenadiers, artilleurs, etc.). A partir de cette année, ces jeunes sportifs effectueront une école de recrues distincte et auront une fonction bien précise, celle de «soldat sport».

On crée donc une nouvelle catégorie de soldats. Quelles seront les tâches de ces jeunes, et combien de temps passeront-ils au service de la patrie? L'école de recrues pour sportifs d'élite aura lieu chaque année en mars et en novembre et accueillera un maximum de 80 participants. Ceux-ci recevront une formation militaire de base à Andermatt durant cinq semaines, puis ils passeront treize semaines à Macolin, où ils seront formés en tant que moniteurs de sport militaire. Par la suite, ils officieront en tant que tels dans les cours de répétition. Pour cette formation, l'Office fédéral du sport met à leur disposition des maîtres de sport diplômés qui offrent leurs services dans le cadre de leurs propres cours de répétition. Quant aux fédérations sportives, elles doivent mobiliser des entraîneurs qualifiés pour garantir à leurs membres un entraînement adéquat dans leurs disciplines respectives pendant le service militaire. Si elles ne le font pas, nous nous réservons le droit de refuser l'incorporation des jeunes sportifs concernés.

Quels sont les critères de sélection pour intégrer cette nouvelle cellule? Le sportif doit faire partie d'un cadre national et poursuivre des objectifs au niveau international. Il doit être prêt à s'investir dans son sport sur le long terme. Il doit aussi pouvoir donner une image positive de l'armée et, enfin, être détenteur de la carte de Swiss Olympic. De son côté, Swiss Olympic a classé les disciplines sportives en quatre catégories distinctes et a déterminé quels sports, et donc quelles fédérations, étaient prioritaires. Les deux premières catégories ont la priorité absolue. Elles comprennent 31 disciplines dont le ski, le tennis, le football, le ski de fond.

Comment les sportifs concernés ont-ils accueilli ce nouveau concept d'école de recrues? Avec enthousiasme! Ils considèrent ces treize semaines d'entraînement supplémentaire comme une chance. Dans le sport de compétition, la barre est placée toujours plus haut pour les sélections. Une qualification pour les Jeux olympiques, par exemple, est aujourd'hui une affaire de centièmes de secondes. Il est donc normal que ces jeunes sportifs d'élite soient soulagés de bénéficier de cette possibilité d'entraînement supplémentaire.

Et qu'en est-il des femmes? Les femmes peuvent elles aussi participer à l'école de recrues pour sportifs d'élite et profiter des avantages qu'offre la nouvelle formule. Nous aurons vraisemblablement une première participante en 2005, une spécialiste du ski de fond. **m**

Une tenue de combat pour une autre. Pas de différence pour la «réserve d'élite» Ran Grünfelder et sa collègue judoka Laurence Niquille.

Photo: Daniel Käsermann

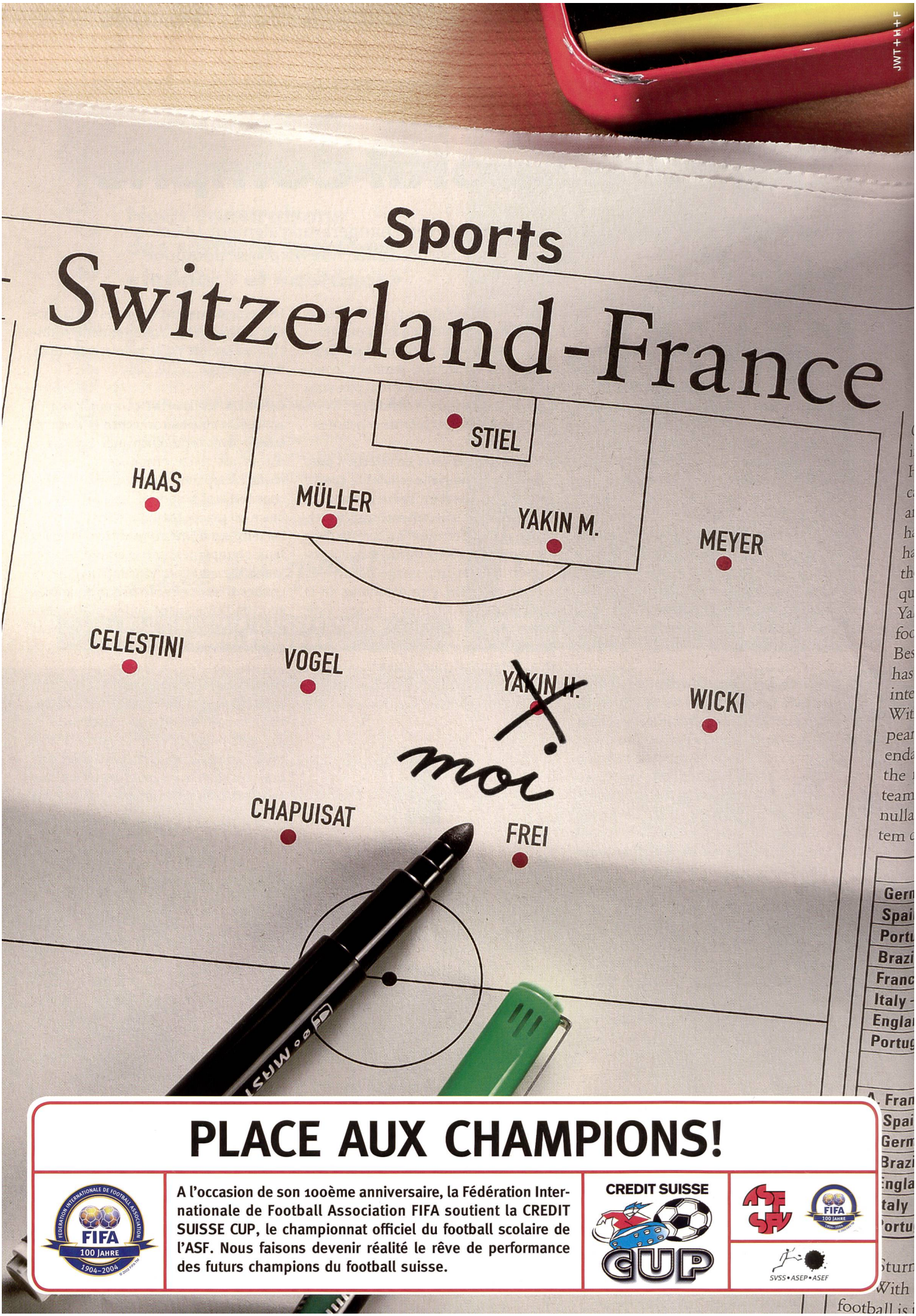

PLACE AUX CHAMPIONS!

FEDERATION INTERNATIONALE DE FOOTBALL ASSOCIATION FIFA 100 JAHRE 1904–2004

A l'occasion de son 100ème anniversaire, la Fédération Internationale de Football Association FIFA soutient la CREDIT SUISSE CUP, le championnat officiel du football scolaire de l'ASF. Nous faisons devenir réalité le rêve de performance des futurs champions du football suisse.

CREDIT SUISSE CUP

ASF SFV

FIFA 100 JAHRE

SVSS • ASEP • ASEF